



**Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux**  
**Fetschenhof-Cents**  
**a/m Carlo Zwank**  
**1, rue du Père Jacques Brocquart**  
**L-1280 Luxembourg**

Luxembourg, le 27 novembre 2018

Ministère du Développement durable et des  
Infrastructures  
Département de l'environnement  
4, place de l'Europe  
L-1499 LUXEMBOURG

Notre référence : Nr : 212-2018

Objet : Nuisances en provenance de l'unité de production d'enrobés hydrocarbonés- Karp Kneip

Madame, Monsieur,

Déjà depuis des années des habitants en leur nom personnel ainsi que le Syndicat d'Initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents ont transmis leurs constats quant aux nuisances en provenance de l'unité de production d'enrobés hydrocarbonés- Karp Kneip aux instances concernées (voir e.a. lettres du 76/2011, et 139/2014 et nos remarques « action contre le bruit » 2016). Au cours des mois de juillet, août et septembre 2018 les habitants du Cents, plus précisément les habitants de la cité Carmel, de la rue op der Heed, de la rue Cents et de la rue Pierre Kohner ont dû constater des gênes massives en provenance de l'unité de production d'enrobés hydrocarbonés- Karp Kneip

En effet, durant cette période l'entreprise Karp Kneip a travaillé de nuit à maintes reprises. Or, lors de ces travaux de nuit on pouvait constater des gênes olfactives et une production massive de poussière respectivement de particules fines, associés à des nuisances sonores perturbant le sommeil des habitants. Cette pollution sonore est renforcée par l'effet entonnoir de la topographie qui intensifie les sons et les vibrations produits par les machines, camions et autres engins qui circulent sur le terrain de l'entreprise.

Le degré de pollution a atteint un tel degré, que nous ne pouvons plus accepter cette situation proche d'un quartier résidentiel en plein essor.

Ainsi, nous vous sollicitons à nouveau votre ressort et votre compétence en vous demandant de ne plus autoriser des travaux de nuit pour cette entreprise.

Ne faut-il pas rappeler que la qualité de vie des habitants du Cents est déjà très affectée par les perturbations nocturnes en provenance de l'aéroport ainsi que de l'autoroute. À ce titre s'ajoute que les panneaux de protections sonores autour de l'axe autoroute / friche Karp-Kneip sont dans un état vétuste exécrable.

Pour faire corroborer nos observations par une analyse scientifique, nous vous prions d'installer une station de mesurage pour mesurer le degré de pollution liée à l'activité de la friche Karp-Kneip pour les points suivants :

1. Détection et mesurage de particules odorantes et nocives.

## 2. Mesurage des nuisances sonores

Vous seriez intéresser à savoir combien de molécules fines sont produites par l'unité de production d'enrobés hydrocarbonés- Karp Kneip. De ce fait nous vous demandons aussi de mesurer la quantité de molécules fines produites par cette entreprise. Les molécules fines inférieures à 10 microns sont très nocives pour la santé des habitants puisqu'ils ne sont pas filtrés par les poumons et provoquent diverses maladies. Ceci a été documenté par la WHO dans un de leurs derniers rapports.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le comité du SIILFC

Carlo Zwank  
secrétaire

Nadine Molitor  
présidente

Copie de cette lettre: au conseil communal de la Ville de Luxembourg

Info confidentialité : Nous tenons à vous informer que cette lettre ainsi que votre réponse seront ou pourront être publiés sur notre site internet ou transmis à nos membres pour information. Une opposition formelle est de rigueur.